



5, CHEMIN DU POMMIER

CASE POSTALE 330

1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50

FAX (41.22) 919 41 60

E-MAIL postbox@mail.ipu.org

ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

Genève, le 17 août 2009

ASSURER LE SUIVI DES DECISIONS DE L'UIP SUR LA CRISE ECONOMIQUE MONDIALE

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Dès le deuxième semestre 2008, lorsque sont apparus les premiers signes de la crise économique et financière, les Membres de l'UIP ont adopté une position sans équivoque en plaidant pour une coordination des initiatives nationales et internationales propres à atténuer l'impact social et politique de la crise dans les pays tant en développement que développés.

Lors des deux dernières assemblées statutaires de l'UIP, tenue à Genève et Addis-Abeba en octobre 2008 et avril 2009, les Membres de l'UIP ont indiqué clairement qu'ils accordaient une importance considérable à ce dossier en inscrivant la question de la crise économique mondiale, à plusieurs reprises et à l'unanimité, à l'ordre du jour de l'Assemblée au titre du point d'urgence.

Les Membres de l'UIP ont en outre estimé que l'Organisation devait impérativement convoquer d'urgence une conférence parlementaire mondiale sur la crise économique. Cette conférence, tenue les 7 et 8 mai 2009 à Genève, a été particulièrement dense et très appréciée par les représentants des plus de 70 parlements qui y ont pris part. Je saisis cette occasion pour vous adresser le compte rendu des travaux de la Conférence. Et je vous serais reconnaissant de bien vouloir le faire suivre auprès des membres de votre parlement qui ont participé à cette réunion exceptionnelle.

Vous serez heureux d'apprendre que les conclusions de cette conférence parlementaire sur la crise économique mondiale ont ensuite alimenté le processus de réflexion sur les origines et les conséquences de la crise mis en place par l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans sa résolution A/RES/63/303, dont vous trouverez également ci-joint copie, l'Assemblée générale encourage l'Union interparlementaire à continuer de contribuer à l'élaboration de réponses mondiales à la crise. Cette référence, par la plus haute instance des Nations Unies, au travail accompli par l'UIP mérite d'être soulignée car elle traduit la reconnaissance expresse du rôle joué par les parlements dans la lutte contre la crise économique et financière.

Il va sans dire que la crise elle-même n'a pas disparu et que ses conséquences se font sentir partout. Les Membres de l'UIP ont exprimé le souhait de suivre de près ce dossier jusqu'à ce que le risque d'une récession mondiale soit écarté et qu'une reprise soit bien amorcée.

C'est pourquoi le programme de la 121^{ème} Assemblée de l'UIP, qui se tiendra à Genève les 19 et 21 octobre prochain, comporte une séance d'examen et de suivi entièrement consacrée au compte rendu des mesures prises par les parlements et par l'UIP pour donner effet aux résolutions sur la crise mondiale adoptée aux 119^{ème} et 120^{ème} Assemblées de l'UIP. Cette séance se tiendra le mercredi 21 octobre, de 14 h.30 à 16 heures.

Elle aura pour objectif de :

- Passer en revue la mise en œuvre des résolutions et décisions pertinentes de l'UIP (prises aux Assemblées statutaires et à la Conférence parlementaire sur la crise économique mondiale tenue à Genève les 7 et 8 mai 2009);
- Faire le bilan des processus mis en place par l'Assemblée générale des Nations Unies et autres processus axés sur la crise mondiale, en particulier le « Pacte mondial pour l'emploi », campagne déployée par l'Organisation internationale du Travail au titre de sa réponse à la crise;
- Formuler des propositions pour de nouvelles initiatives parlementaires sur la crise économique et financière, au niveau tant national qu'international.

J'invite votre délégation à la 121^{ème} Assemblée de l'UIP à bien vouloir charger un ou plusieurs de ses membres d'assister à la séance d'examen et de suivi du 21 octobre et de contribuer à ses délibérations. Pour l'UIP dans son ensemble, cette prochaine session de l'Assemblée marque un tournant, une tentative d'accomplir de notre travail de suivi plus systématiquement et de façon plus cohérente. Nous comptons sur votre soutien et sur la participation active de votre délégation à cette initiative novatrice.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Anders B. Johnsson
Secrétaire général